

QUELS RÔLES ET QUELS MOYENS D' ACTIONS POUR LES POUVOIRS LOCAUX ?

RECUEIL DE BONNES PRATIQUES



Avant-propos	3
Agenda 2030	4
Les ODD en Wallonie	6
Les politiques locales	7
Les bonnes pratiques	9
ODD 1 Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	10
ODD 2 Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	13
ODD 3 Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	15
ODD 4 Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	19
ODD 5 Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	23
ODD 6 Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau	27
ODD 7 Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable	31
ODD 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	33
ODD 9 Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation	36
ODD 10 Réduire les inégalités dans les pays et entre les pays et d'un pays à l'autre	37
ODD 11 Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables	39
ODD 12 Établir des modes de consommation et de production durables	44
ODD 13 Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	48
ODD 14 Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable	50
ODD 15 Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et de la biodiversité	51
ODD 16 Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous	54
ODD 17 Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	57
Domaines d'actions	59
Domaines d'actions et liens vers les ODD concernés	59
Acronymes	60
Liste des acronymes de plans, programmes et outils stratégiques communaux contribuant aux ODD	60

Les Objectifs de développement durable (ODD) constituent à l'horizon 2030 un agenda ambitieux, appelé « transformatif » pour les politiques publiques, et ce, quel que soit le niveau de pouvoir.

Au niveau local, des outils stratégiques existent déjà pour baliser les politiques publiques, notamment les Programmes Stratégiques Transversaux. Cet outil de gouvernance apporte aujourd'hui plus de cohérence entre les différents plans sectoriels existants et constitue dès lors un socle idéal pour mettre en place des actions visant à contribuer aux objectifs de l'Agenda 2030.

Les défis à relever pour les atteindre sont nombreux, c'est pourquoi la Wallonie se veut porteuse d'une dynamique collective pour faciliter leur appropriation et leur intégration au sein des politiques de chaque niveau de pouvoir.

Depuis leur adoption en 2015, de nombreux pouvoirs publics en Belgique et dans l'Union européenne se sont déjà attelés à l'intégration des Objectifs de développement durable au sein de leurs politiques, entre autres grâce à la mise en place de multiples actions, et sont aujourd'hui porteurs de témoignages inspirants.

À travers ce document, rédigé en collaboration avec l'ASBL Espace Environnement, la Wallonie souhaite partager ces bonnes pratiques, riches d'enseignements et destinées en particulier aux pouvoirs locaux. L'objectif est de fournir les ressources nécessaires pour que les politiques menées au niveau local s'inscrivent résolument dans l'atteinte de ces 17 Objectifs de développement durable.



Sylvie MARIQUE

Secrétaire générale du Service Public de Wallonie

Lors du Sommet des Nations Unies qui s'est tenu en septembre 2015, 193 chefs d'État et de Gouvernement ont adopté un nouveau programme de développement durable intitulé « **Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030** »¹.

17 Objectifs de développement durable (ODD) forment le pilier opérationnel de ce programme, assortis de **169 cibles et de 242 indicateurs globaux**, qui traduisent les priorités en matière de développement durable identifiées pour les 15 prochaines années².

Ces Objectifs de développement durable, repris à la figure n° 1 :

- reflètent les **trois dimensions du développement durable** : aspects économique, social et écologique ;
- répondent à une **variété de défis** auxquels notre monde actuel doit faire face, articulés autour de cinq domaines : Peuples, Planète, Prospérité, Paix et Partenariat (les 5 « P ») ;
- impliquent une **mise en œuvre universelle**, aussi bien dans les pays du Sud que ceux de l'hémisphère Nord.

Les thématiques couvertes par les ODD étant variées et interconnectées, l'atteinte de ces 17 objectifs exige la **participation de tous les types d'acteurs de la société**, tant publics que privés, et à tous les niveaux de décision. Il est donc crucial que chacun de ces acteurs s'approprie le Programme de développement durable à l'horizon 2030 afin d'y contribuer à son niveau^{3 4}.



Figure 1 : Les 17 Objectifs de développement durable

1 <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/development-agenda/>

2 <https://www.sdg.be/fr/sdgs>

3 Pour l'appropriation de l'Agenda 2030 par les collectivités françaises :

<http://www.comite21.org/docs/doc-non-mis-en-ligne/2019/guide-oddetcollectivites-2019-a4-pap-interactif2.pdf>

4 17 objectifs pour transformer Bruxelles : <https://www.marccools.be/ODD.pdf>

Ce programme s'inscrit dans l'histoire des engagements pris par les chefs d'État et de Gouvernement en matière de développement durable et de coopération au développement au sein des Nations Unies, notamment à l'occasion des événements suivants :

- **Conférence sur l'Environnement et le Développement (Rio, 1992)**, adoptant notamment le programme « Action 21 », décliné au niveau local grâce aux « Agendas 21 ».
- **Sommet du Millénaire et Objectifs du millénaire (New-York, 2000)**, adoptant les 8 Objectifs du millénaire pour le développement, qui ont guidé l'action en matière de coopération au développement jusqu'en 2015.
- **Sommet mondial sur le Développement durable (Johannesburg, 2002)**, adoptant une Déclaration politique et un Plan de mise en œuvre portant sur un ensemble d'activités et de mesures à prendre afin d'aboutir à un développement socio-économique qui tienne compte du respect de l'environnement.
- **Conférence sur le Développement durable (Rio, 2012)**, s'engageant notamment à élaborer des objectifs mondiaux de développement durable ^{5 6}.

5 Deuxième Stratégie wallonne de développement durable :

https://developpementdurable.wallonie.be/sites/dd/files/2020-01/2de-Strat%C3%A9gie%20wallonne%20de%20d%C3%A9veloppement%20durable_0.pdf

6 <https://www.sdgs.be/fr/la-politique/politique-internationale>

En vertu de l'article 7 bis de la Constitution précisant que « Dans l'exercice de leurs compétences respectives, l'État fédéral, les communautés et les régions poursuivent les objectifs d'un développement durable, dans ses dimensions sociale, économique et environnementale, en tenant compte de la solidarité entre les générations. », **chaque niveau de pouvoir a la responsabilité de contribuer à un développement durable.**

Une première **Stratégie wallonne de développement durable (SWDD)** a dès lors été adoptée en novembre 2013 et une seconde le 7 juillet 2016. L'adoption de cette seconde Stratégie wallonne de développement durable s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre, par la Wallonie, des 17 Objectifs de développement durable. Depuis le 22 septembre 2022, une troisième SWDD est entrée en vigueur ¹.

Celle-ci a pour objectif d'accélérer la mise en œuvre de l'Agenda 2030, grâce à l'identification d'objectifs chiffrés pour chaque ODD en Wallonie, et la mise en place de 16 actions transversales. L'ensemble de la 3e SWDD est disponible [ici](#).

Depuis l'adoption de ces trois stratégies, **deux rapports de mise en œuvre des ODD** ont été rédigés, en 2017 et 2020. L'évaluation des progrès de la Wallonie par rapport à ces objectifs se fonde sur l'étude d'un certain nombre d'indicateurs, 70 en 2017 et 80 en 2020, répartis selon les ODD, qui illustrent des sujets très variés et qui témoignent de la grande diversité des enjeux portés par le Programme 2030. **Le dernier bilan élaboré** en 2020 est disponible [ici](#). Le prochain bilan est prévu au 2^e semestre 2023.

Par ailleurs, ces rapports de suivi de la politique wallonne alimentent le **Rapport national volontaire** (National Voluntary Review ou NVR) présenté par la Belgique lors du Forum politique de haut niveau (High Level Political Forum ou HLPF), le rendez-vous politique mondial du développement durable où sont évalués chaque année les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

La Belgique y a présenté un premier NVR en 2017. **Un second rapport sera présenté lors du forum de 2023.**

Pour atteindre cet objectif ambitieux, la **Wallonie développe de nombreuses initiatives** visant à faire connaître les ODD auprès des pouvoirs publics locaux, des entreprises, ainsi que des organisations du secteur culturel, associatif et de la jeunesse ².



Un **accompagnement** de ces différents publics cibles est notamment proposé afin de les aider à opérer une transition vers un développement durable, à travers un coaching méthodologique permettant aux organisations suivies d'aboutir à la rédaction d'une « feuille de route ODD ».

Plusieurs **événements de formation et de réseautage** sont également organisés par la Wallonie afin de permettre aux différentes organisations d'échanger entre elles, de prendre du recul sur le processus d'intégration des ODD, et d'approfondir leur compréhension de ces ODD.

De plus, plusieurs parties prenantes ont été sollicitées pour développer des **actions et des outils spécifiques de sensibilisation à destination des entreprises et des pouvoirs locaux** notamment. La rédaction de ce recueil de bonnes pratiques en fait partie.

1 <https://developpementdurable.wallonie.be/17odd>

2 <https://developpementdurable.wallonie.be/outils-17-odd>

Les compétences dévolues aux pouvoirs publics locaux les placent aujourd'hui en **première ligne pour faire face à de nombreux défis**, tant sociaux, économiques qu'environnementaux.

Jusqu'à présent, le développement durable était intégré aux politiques publiques locales grâce à l'Agenda 21 Local notamment, issu de la Conférence des Nations Unies de Rio (1992), et consistant en un processus ayant pour objectif d'engager une collectivité et son territoire dans la voie du développement durable, sur base de 27 principes. Cet agenda se traduit par un plan d'actions concrètes à mettre en place à court, moyen et long terme ¹.

L'adoption de l'Agenda 2030 vient opérationnaliser cette philosophie générale. De par la variété de thématiques couvertes par les ODD, ceux-ci peuvent en effet apporter aux pouvoirs locaux **un support idéal pour une approche décloisonnée, transversale et cohérente**.



Que ce soit pour réaliser un état des lieux, définir des objectifs, susciter des idées de projets ou les évaluer, **les ODD structurent la réflexion et l'action**. Ces objectifs peuvent nourrir l'élaboration des politiques locales, comme le Programme Stratégique Transversal (PST), sans complexifier le processus.

Différents **outils sont mis à la disposition des pouvoirs locaux** par la Wallonie afin de les soutenir dans leur démarche d'appropriation et d'intégration des ODD, disponibles [ici](#).

Parmi ces outils, la « **roue des ODD** » est un incontournable pour initier une démarche « ODD » au sein de son institution. Cet outil graphique (voir Figure 2 ²) permet, en fonction de la manière dont il est utilisé, d'**orienter les politiques locales, d'améliorer un projet et de mesurer les efforts réalisés au regard des 17 ODD**. Une version informatisée, sous la forme d'un tableur, a également été mise au point.



Figure 2 : Utilisation de la roue des ODD pour évaluer le niveau d'intégration des ODD dans un projet ou une politique

1 https://cpdt.wallonie.be/sites/default/files/publications/pdf/10.l-agenda_21_local_en_wallonie.pdf

2 17 Objectifs pour une politique durable : https://developpementdurable.wallonie.be/sites/dd/files/2019-08/17SDG-ODD_Politique-locale-durable%281%29_0.pdf

Parallèlement à ces outils, ce **recueil de bonnes pratiques** a été élaboré en vue **d'alimenter les politiques locales actuelles et futures avec des actions concrètes**, directement en lien avec un ou plusieurs ODD. Ce travail vise à aider les pouvoirs locaux à intégrer ces objectifs dès la conception d'un projet, d'un programme ou d'un plan, et de prendre conscience de leur dimension transversale. Une seule action peut en effet impliquer plusieurs ODD !



Les 169 cibles ne sont pas illustrées dans ce recueil, soit parce que nous n'avons pas encore eu connaissance de certaines réalisations, soit parce que certaines cibles sont difficilement transposables ou applicables à un niveau local, et relèvent plutôt de compétences régionales ou fédérales.



Une classification non exhaustive de programmes et outils stratégiques en fonction des ODD auxquels ils peuvent se rapporter est proposée ci-dessous et peut faciliter vos recherches dans le présent recueil (voir Figure 3). La liste des acronymes repris dans cette figure est reprise [ici](#).

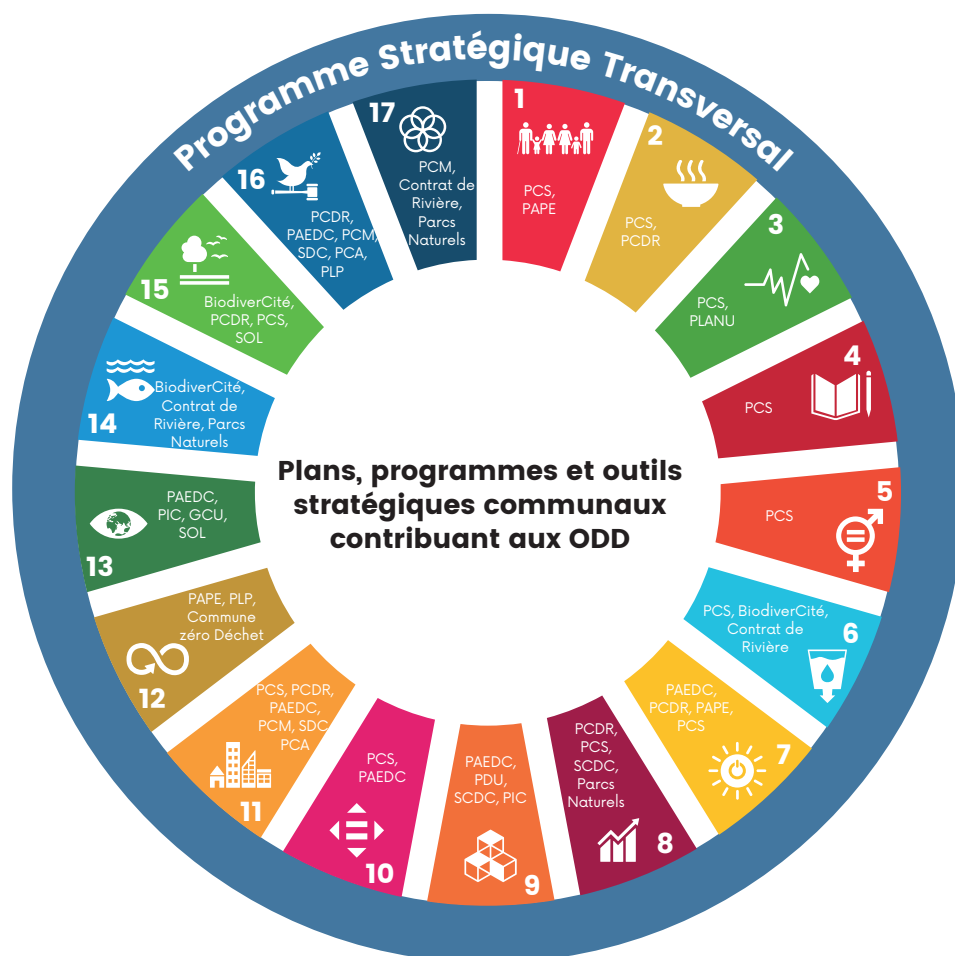


Figure 3 : Roue des plans, programmes et outils stratégiques communaux contribuant aux ODD (non exhaustif)

Ce recueil reprend, pour chaque ODD, les actions que nous avons répertoriées selon les cibles concernées. Comme indiqué précédemment, toutes les cibles ne sont pas reprises, seules figurent celles pour lesquelles nous avons pu collecter une ou plusieurs actions.

Afin de ne pas surcharger ce document, nous nous limiterons à **une action par cible**. L'inventaire complet est disponible en ligne [ici](#).



Nous vous invitons par ailleurs à nous signaler les éventuelles actions réalisées ou en cours, qui ne se retrouveraient pas dans ce recueil ou dans l'inventaire en ligne.

Pour chaque action proposée, nous avons indiqué un, voire deux, **domaines d'actions pertinents** pour les pouvoirs publics locaux. Ces domaines se veulent concrets et ont pour objectif de faciliter le travail de recherche de l'utilisateur du recueil.

Une **table des matières** reprenant, pour chaque domaine d'actions cité ci-dessous, les ODD concernés par les actions présentées dans ce recueil, est proposée [ici](#). N'hésitez pas à consulter l'inventaire complet si vous souhaitez plus de ressources pour un domaine d'actions en particulier.



15 domaines d'actions ont été répertoriés : *administration efficiente ; alimentation pour tous et responsable ; cadre de vie ; cohésion sociale, solidarité et insertion ; consommation d'énergies ; éducation ; emplois et développement économique ; gestion des déchets ; logements (accès, qualité) ; mobilité ; patrimoine ; santé et bien-être ; services à la population ; territoire résilient ; tourisme.*

Enfin, nous indiquerons également les « ODD secondaires », c'est-à-dire les autres ODD impactés par la mise en place de cette action.



*Par exemple, la mise en place d'un **taxi social** répondra principalement à l'**ODD 1** (Pas de pauvreté) mais aura également un impact positif de manière indirecte sur les **ODD 2 et 3** (Faim « Zéro », Bonne santé et bien-être) en permettant à des personnes isolées d'avoir accès à des sources d'alimentation et aux soins de santé ; l'**ODD 10** (Inégalités réduites) en donnant à tout le monde une possibilité de se déplacer, et l'**ODD 17** (Partenariat pour la réalisation des objectifs) dans le cas où ce service est mis en place grâce à un partenariat avec un autre prestataire (associations locales...).*

*Attention également aux éventuels **impacts négatifs**. Pour ce même exemple, la mise en place d'un taxi social aura potentiellement un impact négatif sur l'**ODD 13** (Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) dans le cas où les véhicules utilisés contribuent aux émissions de gaz à effet de serre.*

Les ODD **impactés négativement** seront représentés avec le logo **correspondant barré d'une ligne rouge**.

Exemple :





Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

1.2. D'ici à 2030, **réduire de moitié** au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges qui souffrent d'une **forme ou l'autre de pauvreté**, telle que définie par chaque pays.

Quelle action entreprendre ?

Accompagnement des familles vulnérables: collaboration entre écoles, travailleurs sociaux, associations, mouvements de jeunesse...

Domaine(s) d'actions

- Services à la population
- Cohésion sociale, solidarité et insertion

ODD secondaire(s)



1.3. Mettre en place des systèmes et mesures de **protection sociale pour tous**, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient.

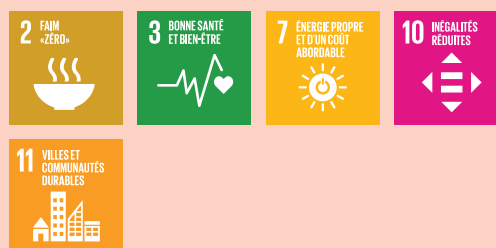
Quelle action entreprendre ?

Informations aux citoyens vulnérables sur leurs droits et les aides possibles : séances d'information, formation des travailleurs sociaux, publications en ligne.

Domaine(s) d'actions

- Services à la population
- Éducation

ODD secondaire(s)





Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

- 1.4. D'ici à 2030, faire en sorte que **tous les hommes et les femmes**, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les **mêmes droits** aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété et au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage et aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adéquats, y compris la microfinance.

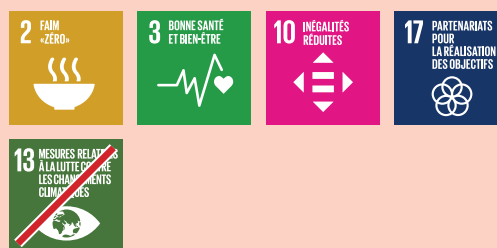
Quelle action entreprendre ?

Mettre en place un taxi social (ex. : transport de citoyens à la vaccination, rdv médicaux, accompagnements de PMR).

Domaine(s) d'actions

- Services à la population
- Mobilité

ODD secondaire(s)



- 1.5. D'ici à 2030, renforcer la **résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable** et réduire leur exposition et leur vulnérabilité aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres **chocs et catastrophes** d'ordre économique, social ou environnemental.

Quelle action entreprendre ?

Distribution de gourdes aux personnes sans abri afin qu'elles puissent les remplir aux fontaines en libre accès.

Domaine(s) d'actions

- Cohésion sociale, solidarité et insertion
- Territoire résilient

ODD secondaire(s)





Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

- 1.a. Garantir une **mobilisation** importante de ressources provenant de sources multiples, y compris par le **renforcement de la coopération** pour le développement, afin de doter les pays en développement, en particulier les pays les moins avancés, de **moyens adéquats et prévisibles** de mettre en œuvre des programmes et politiques visant à mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes.

Quelle action entreprendre ?

Soutien financier pour les associations de lutte contre la pauvreté.

Domaine(s) d'actions

- Cohésion sociale, solidarité et insertion

ODD secondaire(s)





Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

- 2.1. D'ici à 2030, **éliminer la faim** et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès tout au long de l'année à une **alimentation saine, nutritive et suffisante**.

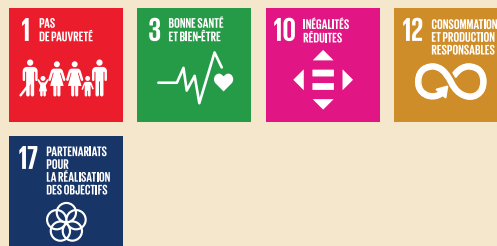
Quelle action entreprendre ?

Soutenir la mise en place d'un système d'aide alimentaire envers les publics fragilisés (ex. : distribution de colis alimentaires, redistribution des surplus provenant des restaurants ou des homes, en passant par une banque alimentaire).

Domaine(s) d'actions

- Alimentation pour tous et responsable
- Cohésion sociale, solidarité et insertion

ODD secondaire(s)



- 2.2. D'ici à 2030, **mettre fin à toutes les formes de malnutrition**, y compris en réalisant, d'ici à 2025, les objectifs arrêtés à l'échelle internationale relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation parmi les enfants de moins de 5 ans, et répondre aux besoins nutritionnels des **adolescentes**, des **femmes enceintes ou allaitantes** et des **personnes âgées**.

Quelle action entreprendre ?

Nourriture saine dans les écoles et partenariats agriculteurs locaux/écoles.

Domaine(s) d'actions

- Alimentation pour tous et responsable
- Santé et bien-être

ODD secondaire(s)





Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

- 2.3.** D'ici à 2030, doubler la **productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires**, en particulier les femmes, les autochtones, les exploitants familiaux, les éleveurs et les pêcheurs, y compris en assurant **l'égalité d'accès** aux terres, aux autres ressources productives et intrants, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricoles.

Quelle action entreprendre ?

Sensibiliser les citoyens à l'approvisionnement en circuit court, de saison et local en développant des initiatives envers les producteurs locaux (ex. : fermes ouvertes, halls ruraux).

Domaine(s) d'actions

- Alimentation pour tous et responsable
- Cohésion sociale, solidarité et insertion

ODD secondaire(s)



- 2.4.** D'ici à 2030, assurer la **viabilité des systèmes de production alimentaire** et mettre en œuvre des **pratiques agricoles résilientes** qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la **préservation des écosystèmes**, renforcent les **capacités d'adaptation** aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la **qualité des terres et des sols**.

Quelle action entreprendre ?

Mettre en place des zones de production communautaires telles que des jardins didactiques pour les écoles, des potagers ou des vergers communautaires, et encourager les initiatives citoyennes de production alimentaire durable.

Domaine(s) d'actions

- Éducation
- Alimentation pour tous et responsable

ODD secondaire(s)





Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

- 3.4. D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le **taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles** et promouvoir la santé mentale et le bien-être.

Quelle action entreprendre ?

Lutter contre le harcèlement scolaire en réalisant des ateliers et des campagnes à l'égard des familles, et en mettant en contact les directions d'écoles avec des partenaires compétents pour aider les victimes.

Domaine(s) d'actions

- Santé et bien-être
- Éducation

ODD secondaire(s)



- 3.5. Renforcer la prévention et le traitement de l'**abus de substances psychoactives**, notamment de stupéfiants et d'alcool.

Quelle action entreprendre ?

Sensibiliser les citoyens (notamment le jeune public) aux risques de la consommation de substances psychoactives (alcool et stupéfiants) (ex. : séances de prévention dans les écoles, campagnes de sensibilisation, conférences, etc.).

Domaine(s) d'actions

- Santé et bien-être
- Éducation

ODD secondaire(s)





Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

- 3.6. D'ici à 2020, **diminuer de moitié** à l'échelle mondiale le **nombre de décès et de blessures** dus à des accidents de la route.

Quelle action entreprendre ?

Réaliser un planning d'entretien et de réparation de voiries.

Domaine(s) d'actions

- Administration efficiente
- Cadre de vie

ODD secondaire(s)



- 3.7. D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de **soins de santé sexuelle et procréative**, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux.

Quelle action entreprendre ?

Sensibiliser les jeunes aux bons comportements relatifs à la santé sexuelle et procréative (ex. : activités scolaires, conférences, animations diverses, communications...).

Domaine(s) d'actions

- Santé et bien-être
- Éducation

ODD secondaire(s)





Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

- 3.8. Faire en sorte que chacun bénéficie d'une **assurance-santé**, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des **services de santé essentiels de qualité** et à des **médicaments et vaccins essentiels** sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable.

Quelle action entreprendre ?

Intervention financière pour les personnes âgées vulnérables en maisons de repos et de soins.

Domaine(s) d'actions

- Cohésion sociale, solidarité et insertion
- Santé et bien-être

ODD secondaire(s)



- 3.9. D'ici à 2030, **réduire** nettement le **nombre de décès et de maladies** dus à des **substances chimiques dangereuses** et à la **pollution** et à la contamination de **l'air, de l'eau et du sol**.

Quelle action entreprendre ?

Demander l'intervention des services adéquats du SPW et de la Province pour détecter des problèmes d'humidité, de vétusté au sein des logements.

Domaine(s) d'actions

- Services à la population
- Santé et bien-être

ODD secondaire(s)





Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

3.a. **Renforcer**, dans tous les pays, selon qu'il convient, l'application de la Convention-cadre de l'Organisation mondiale de la Santé pour la **lutte antitabac**.

Quelle action entreprendre ?

Étendre le dispositif « plaines sans tabac » à d'autres espaces publics.

Domaine(s) d'actions

- Santé et bien-être
- Cadre de vie

ODD secondaire(s)



3.d. **Renforcer les moyens** dont disposent tous les pays, en particulier les pays en développement, en matière d'**alerte rapide**, de **réduction des risques** et de **gestion des risques sanitaires** nationaux et mondiaux.

Quelle action entreprendre ?

Communication en collaboration avec le PLANU et en cas de situation d'urgence (plan pics d'ozone et fortes chaleurs).

Domaine(s) d'actions

- Administration efficiente
- Cohésion sociale, solidarité et insertion

ODD secondaire(s)





Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.1. D'ici à 2030, faire en sorte que **toutes les filles et tous les garçons** suivent, sur un pied d'égalité, un **cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité**, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.

Quelle action entreprendre ?

Promouvoir le soutien scolaire : espaces d'étude, remédiations scolaires accompagnées d'activités sportives et culturelles, aide aux devoirs gratuite pour les enfants vulnérables, accompagnement continu et entraide inter-élèves, augmenter le personnel qualifié pour les écoles de devoir, kits scolaires, summer school, programme gratuit d'éducation au développement durable pour les enfants et les jeunes.

Domaine(s) d'actions

- Éducation
- Services à la population

ODD secondaire(s)



- 4.2. D'ici à 2030, faire en sorte que **toutes les filles et tous les garçons** aient accès à des **activités de développement et de soins de la petite enfance** et à une **éducation préscolaire de qualité** qui les préparent à suivre un enseignement primaire.

Quelle action entreprendre ?

Permettre à chaque enseignant de disposer des techniques et d'activités pour l'éveil aux langues étrangères.

Domaine(s) d'actions

- Éducation

ODD secondaire(s)





Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.3. D'ici à 2030, faire en sorte que **les femmes et les hommes** aient tous **accès** dans des conditions d'égalité à un **enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire**, de qualité et d'un coût abordable.

Quelle action entreprendre ?

Mettre à disposition des étudiants des salles de blocus, en définissant un lieu permanent.

Domaine(s) d'actions

- Services à la population
- Éducation

ODD secondaire(s)



- 4.4. D'ici à 2030, **augmenter** considérablement le **nombre de jeunes et d'adultes** disposant des **compétences**, notamment techniques et professionnelles, **nécessaires à l'emploi**, à l'obtention d'un **travail décent** et à l'entrepreneuriat.

Quelle action entreprendre ?

Mettre en place des salons de l'emploi, des salons étudiants, des formations aux recherches LinkedIn proactives, etc.

Domaine(s) d'actions

- Éducation
- Emploi et développement

ODD secondaire(s)





Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

4.5. D'ici à 2030, **éliminer les inégalités** entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer **l'égalité d'accès** des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, **à tous les niveaux d'enseignement** et de formation professionnelle.

Quelle action entreprendre ?

Accompagner les enseignants dans les problèmes « DYS » en développant un partenariat avec les professionnels de la santé (PMS, logopède), et en prévoyant un budget pour former les enseignants.

Domaine(s) d'actions

- Éducation
- Santé et bien-être

ODD secondaire(s)



4.6. D'ici à 2030, veiller à ce que **tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes**, hommes et femmes, sachent **lire, écrire et compter**.

Quelle action entreprendre ?

Promouvoir des formations à la lecture, à l'écriture et au calcul avec l'aide d'éducateurs spécialisés et de bénévoles (ex. : mise en place d'écoles des devoirs).

Domaine(s) d'actions

- Éducation
- Cohésion sociale, solidarité et insertion

ODD secondaire(s)





Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

- 4.7. D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les **connaissances et compétences** nécessaires pour promouvoir le **développement durable**, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.

Quelle action entreprendre ?

Inciter les écoles à intégrer les ODD dans leur gestion quotidienne (ex. : participer au Forum des Écoles en Développement Durable (COREN), journée DD, enseignement qui parle des actions de développement durable dans les écoles), et à développer des activités en lien avec le développement durable (ex. : mettre en place une ÉcoTeam, instaurer le défi Génération Zéro Watt).

Domaine(s) d'actions

- Éducation
- Consommation d'énergies

ODD secondaire(s)



- 4.a. Faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes, ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous.

Quelle action entreprendre ?

Permettre une accessibilité des systèmes éducatifs à l'égard d'un public avec handicap, concerné par une problématique de santé mentale, ou d'autres problématiques multiples, en favorisant l'intégration des enfants en situation de handicap dans le circuit scolaire classique, en améliorant les connaissances du personnel, et en adaptant les infrastructures.

Domaine(s) d'actions

- Éducation
- Cohésion sociale, solidarité et insertion

ODD secondaire(s)





Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

5.1. Mettre fin, dans le monde entier, à **toutes les formes de discrimination** à l'égard des femmes et des filles.

Quelle action entreprendre ?

Mettre en place des groupes de support familial : Fathering Group, Mothering Group pour échange de conseils entre parents.

Domaine(s) d'actions

- Cohésion sociale, solidarité et insertion
- Services à la population

ODD secondaire(s)



5.2. Éliminer de la vie publique et de la vie privée **toutes les formes de violence** faite aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et d'autres types d'exploitation.

Quelle action entreprendre ?

Activités de sensibilisation et d'information sur la violence intrafamiliale.

Domaine(s) d'actions

- Éducation
- Santé et bien-être

ODD secondaire(s)





Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

- 5.4. Faire une place aux **soins et travaux domestiques non rémunérés** et les **valoriser**, par l'apport de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national.

Quelle action entreprendre ?

Participer à la journée mondiale du travail invisible (initiée en 2018 au Québec).

Domaine(s) d'actions

- Emploi et développement économique
- Cohésion sociale, solidarité et insertion

ODD secondaire(s)



- 5.5. Garantir la **participation entière et effective** des femmes et leur accès en toute égalité aux **fonctions de direction à tous les niveaux de décision**, dans la vie politique, économique et publique.

Quelle action entreprendre ?

Prendre des mesures pour prévenir tout harcèlement sur le lieu de travail (ex. : lieux d'échanges, système d'expression anonyme, mobilisation de la médecine du travail...) et sensibiliser à la lutte contre le harcèlement.

Domaine(s) d'actions

- Santé et bien-être
- Administration efficiente

ODD secondaire(s)





Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

- 5.a. *Entreprendre des réformes visant à **donner aux femmes les mêmes droits aux ressources économiques**, ainsi qu'à l'**accès** à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, aux services financiers, à l'héritage et aux ressources naturelles, dans le respect du droit interne.*

Quelle action entreprendre ?

Intégrer des critères relatifs à l'égalité entre femmes et hommes dans ses politiques et pratiques d'achat, de distribution et de passation de contrats.

Domaine(s) d'actions

- Cohésion sociale, solidarité et insertion
- Emploi et développement économique

ODD secondaire(s)



- 5.b. *Renforcer **l'utilisation des technologies clefs**, en particulier l'informatique et les communications, pour promouvoir **l'autonomisation des femmes**.*

Quelle action entreprendre ?

Proposition de plusieurs outils pour que les femmes puissent faire face aux situations d'urgence et qu'elles puissent reprendre le contrôle de leur vie grâce à un accompagnement sur le long terme.

Domaine(s) d'actions

- Cohésion sociale, solidarité et insertion
- Santé et bien-être

ODD secondaire(s)





Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

- 5.c. Adopter des **politiques** bien conçues et des **dispositions législatives** applicables en faveur de la promotion de **l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes** et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent.

Quelle action entreprendre ?

Intégrer l'égalité femmes-hommes dès la phase initiale de la planification de la politique, en prêtant une attention particulière à l'espace public, dans lequel le transport, l'éclairage (rues) et des trottoirs sûrs (y compris pour les groupes vulnérables) jouent un rôle important.

Domaine(s) d'actions

- Administration efficiente
- Cohésion sociale, solidarité et insertion

ODD secondaire(s)





Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

6.1. D'ici à 2030, assurer **l'accès universel** et équitable à **l'eau potable**, à un **coût abordable**.

Quelle action entreprendre ?

Assurer un accès en eau potable sur l'ensemble de son territoire communal, en collaboration avec les organismes concernés (intercommunale, SPGE, etc.).

Domaine(s) d'actions

- Administration efficiente
- Services à la population

ODD secondaire(s)



6.2. D'ici à 2030, **assurer l'accès de tous**, dans des conditions équitables, à des **services d'assainissement et d'hygiène adéquats** et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable.

Quelle action entreprendre ?

Mettre en place une politique d'entretien et/ou de rénovation des réseaux d'égouttage et des stations d'épuration.

Domaine(s) d'actions

- Administration efficiente
- Cadre de vie

ODD secondaire(s)





Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

- 6.3. D'ici à 2030, améliorer la **qualité de l'eau** en réduisant la **pollution**, en éliminant **l'immersion de déchets** et en réduisant au minimum les **émissions de produits chimiques et de matières dangereuses**, en diminuant de moitié la **proportion d'eaux usées non traitées** et en augmentant considérablement à l'échelle mondiale le **recyclage et la réutilisation** sans danger de l'eau.

Quelle action entreprendre ?

Sensibiliser à la gestion des déchets ayant un impact sur la qualité de l'eau et promouvoir des actions de réduction de ces déchets par les gestes quotidiens (ex. : campagne « ici, commence la mer », sensibilisation au zéro déchet et aux produits d'entretien écoresponsables).

Domaine(s) d'actions

- Gestion des déchets
- Éducation

ODD secondaire(s)



- 6.4. D'ici à 2030, augmenter considérablement **l'utilisation rationnelle des ressources en eau** dans tous les secteurs et garantir la **viabilité des retraits et de l'approvisionnement en eau douce** afin de tenir compte de la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui souffrent du **manque d'eau**.

Quelle action entreprendre ?

Favoriser l'installation de citernes à eau de pluie chez les particuliers dans le cadre de la délivrance de permis d'urbanisme et dans les entreprises.

Domaine(s) d'actions

- Logements
- Territoire résilient

ODD secondaire(s)





Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

- 6.5. D'ici à 2030, mettre en œuvre une **gestion intégrée des ressources en eau** à tous les niveaux, y compris au moyen de la **coopération transfrontière** selon qu'il convient.

Quelle action entreprendre ?

Adhésion à un Contrat de Rivière et élaboration d'un plan d'actions.

Domaine(s) d'actions

- Administration efficiente
- Cadre de vie

ODD secondaire(s)



- 6.6. D'ici à 2020, **protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau**, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs.

Quelle action entreprendre ?

Accompagnement de propriétaires d'anciens moulins afin d'expliquer la nécessité d'effacer ou d'adapter les seuils en rivière, en vue d'une amélioration du milieu aquatique bordant la rivière.

Domaine(s) d'actions

- Cadre de vie
- Tourisme

ODD secondaire(s)





Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

6.b. Appuyer et renforcer la **participation** de la population locale à l'amélioration de la **gestion de l'eau et de l'assainissement**.

Quelle action entreprendre ?

Les habitants sont directement sensibilisés aux actes citoyens du quotidien tels que la diminution de la consommation d'eau ou la réduction des déchets dans les cours d'eau.

Domaine(s) d'actions

- Éducation
- Cadre de vie

ODD secondaire(s)





Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

7.1. D'ici à 2030, garantir l'**accès** de tous à des **services énergétiques** fiables et modernes, à un **coût abordable**.

Quelle action entreprendre ?

Encourager les initiatives collectives des citoyens telles que la mise en place de « Communautés d'énergie » (projets de panneaux photovoltaïques, de petites éoliennes, de biométhanisation) ou la création d'associations de citoyens afin de cofinancer des installations d'énergie renouvelable (ex. : rattachement à une coopérative de production d'énergie renouvelable).

Domaine(s) d'actions

- Consommation d'énergies
- Territoire résilient

ODD secondaire(s)



7.2. D'ici à 2030, **accroître** nettement la **part de l'énergie renouvelable** dans le bouquet énergétique mondial.

Quelle action entreprendre ?

Soutenir les sources d'énergies renouvelables (ex. : production de biogaz à partir de la valorisation des boues d'une station d'épuration, panneaux solaires, système de co-génération, géothermie ou encore, quand cela s'y prête, installation d'une micro-éolienne) et les projets de promotion des énergies renouvelables.

Domaine(s) d'actions

- Consommation d'énergies
- Territoire résilient

ODD secondaire(s)





Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

7.3. D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'**amélioration de l'efficacité énergétique**.

Quelle action entreprendre ?

Sensibiliser le personnel, les citoyens et les entreprises à l'utilisation rationnelle de l'énergie (ex. : organisation d'une journée de l'énergie, mise en place de séances d'information, création d'un jeu de simulation virtuelle / plateforme ludique reprenant des situations énergivores dans un logement afin de les repérer, diffusion de bonnes pratiques liées à l'énergie).

Domaine(s) d'actions

- Consommation d'énergies
- Éducation

ODD secondaire(s)





Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- 8.3. Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des **activités productives**, la **création d'emplois décents**, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des **petites et moyennes entreprises** et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers.

Quelle action entreprendre ?

Favoriser la création d'emplois :

- ▶ en mettant à l'emploi, ou en proposant des formations qualifiantes à des personnes éloignées du marché du travail (dans le cadre de l'article 60) ;
- ▶ en faisant se rencontrer les entreprises et les personnes vulnérables ainsi que les publics peu qualifiés (ex. : salons de l'emploi) ;
- ▶ en facilitant l'accès au marché du travail aux personnes porteuses de handicap ou souffrant de maladies mentales, à travers un accompagnement socioprofessionnel, l'ouverture de postes et l'aménagement des espaces de travail ;
- ▶ en collaborant avec les Missions Régionales pour l'Emploi (MIRE) pour l'insertion par le travail ;
- ▶ en rencontrant plus rapidement et plus souvent les bénéficiaires du RIS pour accélérer la mise en place de leur projet ;
- ▶ en encourageant les entreprises à ouvrir des postes avec contrats d'apprentis et/ou à accepter des stagiaires ;
- ▶ en créant un centre de support entrepreneurial : guichet physique et en ligne pour les entrepreneurs ;
- ▶ en accompagnant des demandeurs d'emploi vulnérables ;
- ▶ en créant un centre de carrières d'économie sociale.

Domaine(s) d'actions

- Emploi et développement économique
- Éducation

ODD secondaire(s)





Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- 8.5. D'ici à 2030, parvenir au **plein emploi** productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un **travail décent** et un **salaire égal** pour un travail de valeur égale.

Quelle action entreprendre ?

Soutenir l'économie locale par la reconversion de sites économiques et l'implantation de nouvelles entreprises sur le territoire, et par la mise en avant d'entreprises locales (ex. : référencement numérique des commerçants et entrepreneurs locaux).

Domaine(s) d'actions

- Emploi et développement économique
- Cadre de vie

ODD secondaire(s)



- 8.6. D'ici à 2020, réduire considérablement la **proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation**.

Quelle action entreprendre ?

Donner un coup de pouce vers l'emploi en collaborant avec le Forem pour la promotion de formations.

Domaine(s) d'actions

- Emploi et développement économique
- Services à la population

ODD secondaire(s)





Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

- 8.8. Défendre les **droits des travailleurs**, promouvoir la **sécurité sur le lieu de travail** et assurer la **protection de tous les travailleurs**, y compris les migrants, en particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire.

Quelle action entreprendre ?

Mettre en place une démarche de prévention des risques psychosociaux au sein de son institution.

Domaine(s) d'actions

- Santé et bien-être
- Emploi et développement économique

ODD secondaire(s)



- 8.9. D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des **politiques** visant à développer un **tourisme durable** qui crée des emplois et mette en valeur **la culture et les produits locaux**.

Quelle action entreprendre ?

Investir dans le développement local en prêtant attention au tourisme, à l'ancrage local, à l'artisanat et aux métiers locaux.

Domaine(s) d'actions

- Emploi et développement économique
- Tourisme

ODD secondaire(s)



Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

- 9.1. Mettre en place une **infrastructure** de qualité, fiable, **durable et résiliente**, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le **développement économique et le bien-être de l'être humain**, en mettant l'accent sur un **accès universel**, à un coût abordable et dans des conditions d'équité.

Quelle action entreprendre ?

Réaliser des projets de voiries avec des matériaux recyclés.

Domaine(s) d'actions

- Mobilité
- Gestion des déchets

ODD secondaire(s)



- 9.4. D'ici à 2030, moderniser l'**infrastructure** et adapter les **industries** afin de les rendre **durables**, par une **utilisation plus rationnelle des ressources** et un recours accru aux **technologies et procédés industriels propres** et respectueux de l'environnement, chaque pays agissant dans la mesure de ses moyens.

Quelle action entreprendre ?

Intégrer les risques naturels et les changements climatiques dans la conception et la gestion des infrastructures afin de les rendre résilientes et favoriser les solutions basées sur la nature.

Domaine(s) d'actions

- Territoire résilient
- Administration efficiente

ODD secondaire(s)





Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

10.2. D'ici à 2030, **autonomiser** toutes les personnes et favoriser leur **intégration** sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leurs handicaps, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.

Quelle action entreprendre ?

Renforcer la cohésion sociale (ex. : mise en place de lieux de paroles et d'échanges, sensibilisation des jeunes à la solidarité à travers la mise en place du projet Été Solidaire, chauffeurs solidaires bénévoles).

Domaine(s) d'actions

- Cohésion sociale, solidarité et insertion
- Services à la population

ODD secondaire(s)



10.3. Assurer **l'égalité des chances** et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de **lois, politiques et mesures** adéquates en la matière.

Quelle action entreprendre ?

Proposer des projets contribuant à l'égalité des chances auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Domaine(s) d'actions

- Cohésion sociale, solidarité et insertion
- Administration efficiente

ODD secondaire(s)





Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

10.4. Adopter des **politiques**, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité.

Quelle action entreprendre ?

Accompagner les citoyens dans l'accès à leurs droits.

Domaine(s) d'actions

- Cohésion sociale, solidarité et insertion
- Services à la population

ODD secondaire(s)



Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

11.1. D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un **logement et des services de base adéquats et sûrs**, à un **coût abordable**, et assainir les quartiers de taudis.

Quelle action entreprendre ?

Mettre à disposition un guichet logement pour orienter les habitants dans leur recherche / adaptation / rénovation de logement, et favoriser l'accès au logement au travers du capteur de logement.

Domaine(s) d'actions

- Logements
- Services à la population

ODD secondaire(s)



11.2. D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des **systèmes de transport sûrs**, accessibles et viables, à un **coût abordable**, en améliorant la **sécurité routière**, notamment en développant les **transports publics**, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées.

Quelle action entreprendre ?

Développer des actions :

- ▶ en matière de mobilité douce (aménagement cyclo-piétons, pédibus dans les écoles, parkings à vélos couverts et sécurisés, vestiaires féminins et masculins avec douches, espaces de location de vélos) ;
- ▶ en matière de transports en commun (ex. : parking relais (P + R), plateforme multimodale (mobipôle), aménagement des infrastructures de transports en commun) ;
- ▶ en matière de mobilité durable (parking pour les voitures partagées ou le covoiturage).

Domaine(s) d'actions

- Mobilité
- Territoire résilient

ODD secondaire(s)



Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

11.3. D'ici à 2030, renforcer l'**urbanisation durable** pour tous et les capacités de planification et de **gestion participatives**, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays.

Quelle action entreprendre ?

Mettre en place un mécanisme de vérification des projets par la Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité (CCATM) sur le volet de la durabilité à partir de critères spécifiques.

Domaine(s) d'actions

- Cadre de vie
- Administration efficiente

ODD secondaire(s)



11.4. Renforcer les efforts de **protection** et de préservation du **patrimoine culturel et naturel** mondial.

Quelle action entreprendre ?

Valoriser le patrimoine culturel et naturel en développant l'éducation et le tourisme durable (ex. : reportages et publications relatifs aux patrimoines culturel et naturel du territoire).

Domaine(s) d'actions

- Patrimoine
- Tourisme

ODD secondaire(s)



Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

11.5. D'ici à 2030, réduire considérablement le nombre de personnes tuées et le nombre de **personnes touchées par les catastrophes**, y compris celles d'origine hydrique, et réduire considérablement le montant des **pertes économiques** qui sont dues directement à ces catastrophes, exprimé en proportion du produit intérieur brut mondial, l'accent étant mis sur la **protection des pauvres et des personnes en situation vulnérable**.

Quelle action entreprendre ?

Mettre en place une stratégie territoriale résiliente.

Domaine(s) d'actions

- Territoire résilient
- Administration efficiente

ODD secondaire(s)



11.6. D'ici à 2030, réduire **l'impact environnemental négatif** des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la **qualité de l'air** et à la gestion, notamment municipale, des **déchets**.

Quelle action entreprendre ?

Sensibiliser à une conduite plus écologique (séances d'informations sur les véhicules verts et sur l'écoconduite) et veiller au développement de quartiers apaisés (contournements des zones d'habitat, casse-vitesse...).

Domaine(s) d'actions

- Mobilité
- Éducation

ODD secondaire(s)



Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

11.7. D'ici à 2030, assurer l'**accès de tous**, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des **espaces verts et des espaces publics sûrs**.

Quelle action entreprendre ?

Développer des promenades et favoriser l'emprunt des sentiers communaux :

- ▶ en cartographiant et/ou en listant les promenades cyclables et pédestres empruntant les sentiers communaux accessibles ;
- ▶ en remettant en état et en valorisant les sentiers ;
- ▶ en améliorant l'accès et en balisant les promenades.

Domaine(s) d'actions

- Mobilité
- Cadre de vie

ODD secondaire(s)



11.a. Favoriser l'établissement de **liens économiques, sociaux et environnementaux positifs** entre zones urbaines, périurbaines et rurales en renforçant la planification du développement à l'échelle nationale et régionale.

Quelle action entreprendre ?

Mettre en place des partenariats entre espaces urbains, périurbains et ruraux, en axant les actions sur l'attractivité des territoires en développant la mobilité entre les différents espaces de la région, selon une approche territoriale intégrée.

Domaine(s) d'actions

- Mobilité
- Cadre de vie

ODD secondaire(s)



Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

11.b. D'ici à 2020, accroître considérablement le **nombre de villes et d'établissements humains** qui adoptent et mettent en œuvre des **politiques et plans d'action intégrés** en faveur de l'insertion de tous, de l'utilisation rationnelle des ressources, de l'adaptation aux effets des changements climatiques et de leur atténuation et de la résilience face aux catastrophes, et élaborer et mettre en œuvre, conformément au Cadre de Sendai pour la **réduction des risques de catastrophe** (2015-2030), une gestion globale des risques de catastrophe à tous les niveaux.

Quelle action entreprendre ?

Plan climat territorial, liant les différentes collectivités et mettant en œuvre plusieurs projets en partenariat avec des associations actives dans le développement durable, afin de préserver les espaces naturels et aménager les territoires et répondre ainsi aux défis de l'adaptation aux changements climatiques.

Domaine(s) d'actions

- Territoire résilient
- Administration efficiente

ODD secondaire(s)



Établir des modes de consommation et de production durables

12.2. D'ici à 2030, parvenir à une **gestion durable** et à une **utilisation rationnelle** des ressources naturelles.

Quelle action entreprendre ?

Proposer une formation aux écogestes pour le personnel.

Domaine(s) d'actions

- Éducation
- Cadre de vie

ODD secondaire(s)



12.3. D'ici à 2030, **réduire** de moitié à l'échelle mondiale le **volume de déchets alimentaires** par habitant au niveau de la distribution comme de la consommation et réduire les **pertes de produits alimentaires** tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les **pertes après récolte**.

Quelle action entreprendre ?

Favoriser la récupération des restes alimentaires (ex. : atelier culinaire basé sur les « restes », incitation à développer des composts domestiques, sensibilisation à l'adoption de poules, promotion des applications mobiles anti-gaspi).

Domaine(s) d'actions

- Gestion des déchets
- Alimentation pour tous et responsable

ODD secondaire(s)



Établir des modes de consommation et de production durables

12.4. D'ici à 2020, instaurer une **gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets** tout au long de leur cycle de vie, conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire considérablement leur **déversement dans l'air, l'eau et le sol**, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement.

Quelle action entreprendre ?

Installer des recyparcs et des bulles à verre, et les référencer/cartographier sur le site internet.

Domaine(s) d'actions

- Gestion des déchets
- Administration efficiente

ODD secondaire(s)



12.5. D'ici à 2030, réduire considérablement la **production de déchets** par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.

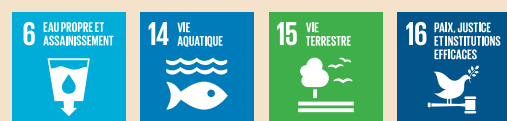
Quelle action entreprendre ?

Établir un Plan local de Propreté.

Domaine(s) d'actions

- Gestion des déchets
- Administration efficiente

ODD secondaire(s)



Établir des modes de consommation et de production durables

12.7. Promouvoir des **pratiques durables** dans le cadre de la passation des **marchés publics**, conformément aux politiques et priorités nationales.

Quelle action entreprendre ?

Sensibiliser et former les mandataires politiques, les responsables des achats aux critères de durabilité.

Domaine(s) d'actions

- Administration efficiente
- Éducation

ODD secondaire(s)



Établir des modes de consommation et de production durables

12.8. D'ici à 2030, faire en sorte que **toutes les personnes**, partout dans le monde, aient les **informations et connaissances nécessaires au développement durable** et à un style de vie en harmonie avec la nature.

Quelle action entreprendre ?

Mettre en place des actions de promotion et de sensibilisation à la gestion des déchets :

- ▶ en organisant des marches de ramassage des déchets ;
- ▶ en promouvant l'application BeWapp ;
- ▶ en distribuant des calendriers reprenant les dates de collectes en porte-à-porte, des guides de tri, des tableaux avec la durée de vie des différents déchets se retrouvant dans la nature, des BD de sensibilisation, des brochures... ;
- ▶ en diffusant un dessin animé de sensibilisation, des newsletters, une chronique radio... ;
- ▶ en sensibilisant au zéro déchet (ex. : campagne relative aux suremballages/emballages à usage unique/produits jetables) ;
- ▶ en faisant la promotion des 5'R auprès des citoyens ;
- ▶ en organisant des conférences zéro déchet, des animations au sein des écoles, séances de formation pour les ménages...

Domaine(s) d'actions

- Gestion des déchets
- Éducation

ODD secondaire(s)



12.b. Mettre au point et utiliser des **outils de contrôle des impacts sur le développement durable**, pour un **tourisme durable** qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux.

Quelle action entreprendre ?

Analyse des projets touristiques à l'aide de la roue des ODD.

Domaine(s) d'actions

- Administration efficiente
- Tourisme

ODD secondaire(s)





Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

13.1. Renforcer, dans tous les pays, la **résilience et les capacités d'adaptation** face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.

Quelle action entreprendre ?

Identifier les risques d'inondation et proposer un panel d'actions destiné à les réduire, notamment via la lutte contre les coulées de boue, en accompagnant les agriculteurs à mettre en place des mesures agro-environnementales (ex. : haies en zone agricole, couvert hivernal).

Domaine(s) d'actions

- Territoire résilient
- Administration efficiente

ODD secondaire(s)



13.2. Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales.

Quelle action entreprendre ?

Adhésion à la Convention des Maires pour le climat et l'énergie.

Domaine(s) d'actions

- Territoire résilient
- Administration efficiente

ODD secondaire(s)





Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

13.3. Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide.

Quelle action entreprendre ?

Solliciter les maisons de jeunes via des appels à projets artistiques pour la création de structures amenant de l'ombre.

Domaine(s) d'actions

- Cohésion, solidarité et insertion
- Cadre de vie

ODD secondaire(s)



Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

14.1. D'ici à 2025, **prévenir et réduire** nettement la **pollution marine de tous types**, en particulier celle résultant des activités terrestres, y compris les déchets en mer et la pollution par les nutriments.

Quelle action entreprendre ?

Participation aux Journées Wallonnes de l'eau.

Domaine(s) d'actions

- Éducation
- Cadre de vie

ODD secondaire(s)





Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et de la biodiversité

15.1. D'ici à 2020, garantir la **préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes**, en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux.

Quelle action entreprendre ?

Interdiction de la taille des haies et des végétaux durant une certaine période, politique sur l'abattage d'arbres remarquables.

Domaine(s) d'actions

- Cadre de vie
- Administration efficiente

ODD secondaire(s)



15.2. D'ici à 2020, promouvoir la **gestion durable de tous les types de forêt**, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître considérablement le boisement et le reboisement au niveau mondial.

Quelle action entreprendre ?

Certification forestière FSC des forêts communales, en collaboration avec les services compétents régionaux.

Domaine(s) d'actions

- Territoire résilient
- Administration efficiente

ODD secondaire(s)





Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et de la biodiversité

15.3. D'ici à 2030, lutter contre la **désertification**, restaurer les **terres et sols dégradés**, notamment les terres touchées par la désertification, **la sécheresse et les inondations**, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des sols.

Quelle action entreprendre ?

Inciter à la plantation de haies d'essences indigènes et l'imposer dans les permis d'urbanisme.

Domaine(s) d'actions

- Cadre de vie
- Administration efficiente

ODD secondaire(s)



15.5. Prendre d'urgence des mesures énergiques pour **réduire la dégradation du milieu naturel**, mettre un terme à **l'appauvrissement de la biodiversité** et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction.

Quelle action entreprendre ?

Contribuer au plan Maya pour les insectes pollinisateurs.

Domaine(s) d'actions

- Cadre de vie
- Administration efficiente

ODD secondaire(s)





Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et de la biodiversité

15.8. D'ici à 2020, prendre des mesures pour **empêcher l'introduction d'espèces exotiques envahissantes**, atténuer sensiblement les effets que ces espèces ont sur les écosystèmes terrestres et aquatiques et **contrôler ou éradiquer les espèces prioritaires**.

Quelle action entreprendre ?

Lutte contre les espèces envahissantes nocives pour la biodiversité.

Domaine(s) d'actions

- Cadre de vie
- Administration efficiente

ODD secondaire(s)



15.a. Mobiliser des **ressources financières** de toutes provenances et les augmenter nettement pour **préserver la biodiversité et les écosystèmes** et les exploiter durablement.

Quelle action entreprendre ?

Répondre à l'appel à projets BiodiverCité.

Domaine(s) d'actions

- Cadre de vie
- Administration efficiente

ODD secondaire(s)





Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

16.3. Promouvoir l'**état de droit** aux niveaux national et international et donner à tous **accès à la justice** dans des conditions d'égalité.

Quelle action entreprendre ?

Optimaliser les permanences juridiques relatives à la médiation de dettes.

Domaine(s) d'actions

- Services à la population
- Cohésion sociale, solidarité et insertion

ODD secondaire(s)



16.5. Réduire nettement **la corruption** et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes.

Quelle action entreprendre ?

Prévenir les situations de conflits d'intérêts. Mettre en place un plan de lutte contre la corruption et former ses collaborateurs pour identifier les situations à risques et pour les accompagner afin qu'ils sachent comment se comporter, agir et réagir :

- ▶ en exerçant un devoir de diligence accru de type « know your customer/supplier » dans les marchés publics ;
- ▶ en mettant en place un système de « whistleblowing » pour rapporter les cas de manière sécurisée et protéger les lanceurs d'alerte ;
- ▶ en adoptant publiquement une politique « tolérance zéro ».

Domaine(s) d'actions

- Administration efficiente

ODD secondaire(s)





Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

16.6. Mettre en place des *institutions efficaces, responsables et transparentes* à tous les niveaux.

Quelle action entreprendre ?

Mettre en place et animer un forum communal (moments d'échanges périodiques, à destination des citoyens, et traitant diverses thématiques parmi les compétences communales).

Domaine(s) d'actions

- Administration efficiente

ODD secondaire(s)



16.7. Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la **participation** et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions.

Quelle action entreprendre ?

Évoluer vers une gouvernance participative, intégrant ses parties prenantes dans le cadre de la définition des priorités stratégiques :

- ▶ en augmentant la participation des agents à l'élaboration du Plan Stratégique Transversal (PST) ;
- ▶ en suscitant une participation citoyenne, qui soit représentative des habitants de tous les quartiers, dans l'élaboration de politiques communales.

Domaine(s) d'actions

- Administration efficiente

ODD secondaire(s)





Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

16.10. Garantir l'**accès public** à l'information et **protéger les libertés** fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux.

Quelle action entreprendre ?

Respect des règles en matière d'enquêtes publiques.

Domaine(s) d'actions

- Administration efficiente

ODD secondaire(s)





Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

17.3. Mobiliser des **ressources financières** supplémentaires de diverses provenances en faveur des pays en développement.

Quelle action entreprendre ?

Soutenir les organisations qui travaillent dans des pays en développement à une agriculture et à des chaînes alimentaires durables en collaboration avec les communautés locales, les coopératives agricoles, les administrations locales, etc.

Domaine(s) d'actions

- Alimentation pour tous et responsable

ODD secondaire(s)



17.9. Apporter, à l'échelon international, un soutien accru pour assurer le renforcement efficace et ciblé des **capacités des pays en développement** et appuyer ainsi les plans nationaux visant à atteindre tous les objectifs de développement durable, notamment dans le cadre de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de la coopération triangulaire.

Quelle action entreprendre ?

Créer ou renforcer des partenariats avec des communes ou villes du Sud.

Domaine(s) d'actions

- Cohésion sociale, solidarité et insertion

ODD secondaire(s)





Renforcer les moyens de mettre en œuvre le partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

17.16. Renforcer le partenariat mondial pour le développement durable, associé à des **partenariats multipartites** permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'aider tous les pays, en particulier les pays en développement, à atteindre les objectifs de développement durable.

Quelle action entreprendre ?

Devenir membre du ICLEI, Local Government for Sustainability : <https://iclei.org>

Domaine(s) d'actions

- Administration efficiente

ODD secondaire(s)



17.17. Encourager et promouvoir les **partenariats** publics, les partenariats publics-privés et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière.

Quelle action entreprendre ?

Développer des synergies multiacteurs entre les entreprises, la société civile, les associations et ONG, les organisations actives dans la promotion du développement durable (GoodPlanet Challenges, BioWallonie...), et les communes limitrophes pour la définition et la réalisation de projets territoriaux collectifs de développement durable.

Domaine(s) d'actions

- Administration efficiente
- Cohésion sociale, solidarité et insertion

ODD secondaire(s)



DOMAINES D'ACTION

	1 PAS DE PAUVRETE	2 FAIM «ZÉRO»	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	4 ÉDUCATION DE QUALITÉ	5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT	7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN CÔTÉ ABORDABLE	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	10 INÉGALITÉS RÉDUITES	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES	14 VIE AQUATIQUE	15 VIE TERRESTRE	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS
Administration efficiente			✓✓		✓✓	✓✓			✓	✓	✓✓	✓✓✓	✓✓		✓✓✓	✓✓✓	✓✓
Alimentation pour tous et responsable		✓✓✓										✓					✓
Cadre de vie			✓✓			✓✓✓		✓			✓✓	✓	✓	✓	✓✓✓		
Cohésion sociale, solidarité et insertion	✓✓	✓✓	✓✓	✓✓	✓✓✓					✓✓			✓			✓	✓✓
Consommation d'énergies				✓			✓✓										
Éducation	✓	✓	✓✓	✓✓✓	✓	✓✓	✓	✓			✓	✓✓		✓			
Emplois et développement économique				✓	✓✓			✓✓✓									
Gestion des déchets						✓			✓			✓✓✓					
Logements (accès, qualité)						✓					✓						
Mobilité	✓								✓		✓✓✓						
Patrimoine											✓						
Santé et bien-être		✓	✓✓✓	✓	✓✓			✓									
Services à la population	✓✓		✓	✓✓	✓	✓		✓		✓✓	✓					✓	
Territoire résilient	✓					✓	✓✓		✓		✓✓		✓✓		✓		
Tourisme						✓		✓			✓	✓					

✓ : 1 cible concernée

✓✓ : entre 2 et 3 cibles concernées

✓✓✓ : plus de 3 cibles concernées

Liste des acronymes de plans, programmes et outils stratégiques communaux contribuant aux ODD

GCU : Guide Communal d'Urbanisme

PAEDC : Plan d'Action en faveur de l'Énergie Durable et du Climat

PAPE : Plan d'Action Préventive en matière d'Énergie

PCA : Plan Communal d'Aménagement

PCDR : Plan Communal de Développement Rural

PCM : Plan Communal de Mobilité

PCS : Plan de Cohésion Sociale

PDU : Perspective de Développement Urbain

PIC : Plan d'Investissements Communaux

PLANU : Plan de Planification d'Urgence

PLP : Plan Locaux de Propreté

SCDC : Schéma Communal de Développement Commercial

SDC : Schéma de Développement Communal

SOL : Schéma d'Orientation Local